

# Projet Pédagogique

## Accueil de Loisirs Périscolaire Craponne sur Arzon et Julianges

Année 2023-2024





# Sommaire

<b>I. INTRODUCTION : .....</b>	<b>3</b>
<b>II. Les objectifs généraux des accueils de loisirs.....</b>	<b>6</b>
<b>III. Les objectifs.....</b>	<b>7</b>
A. Proposer des loisirs de qualité, adaptés aux jeunes, en privilégiant la dimension plaisir/désir. ....	8
B. Permettre la connaissance, le respect et l'interaction avec l'environnement des enfants	9
C. Penser les espaces d'accueil comme éléments de coéducation et de travail partenarial .	9
D. Faire de l'Accueil de Loisirs un espace visible, un lieu de propositions et d'échange : espace de lien social et de valeur ajoutée. ....	10
❖ <i>La valorisation des précédents objectifs et le comité d'usagers seront les vecteurs majeurs de cet objectif.</i> .....	10
<b>IV. Les moyens à mettre en place pour atteindre les objectifs pédagogiques .....</b>	<b>10</b>
<b>4. L'aménagement de l'espace.....</b>	<b>12</b>
<b>V. Inscription des parents dans le projet de l'Accueil de Loisirs .....</b>	<b>12</b>
<b>VI. Des activités passerelles.....</b>	<b>12</b>
<b>VII. L'organisation et le fonctionnement de l'équipe pédagogique.....</b>	<b>13</b>
<b>VIII. L'équipe :.....</b>	<b>13</b>
<b>2. Le mode de recrutement des animateurs :</b> .....	<b>14</b>
<b>IX. Fonctionnement et Périodes d'Ouverture .....</b>	<b>15</b>
<b>X. Déroulement de la Journée :.....</b>	<b>16</b>
<b>2- Aménagement des temps de la journée.....</b>	<b>17</b>
❖ La programmation des activités .....	18
<b>XI. LES LOCAUX.....</b>	<b>20</b>
<b>XII. LES AUTRES ESPACES EXTERIEURS.....</b>	<b>21</b>

## I. INTRODUCTION :

### Rappel du projet éducatif du CCAS.

Dans sa Déclaration de Principe, Le CCAS « s'interdit tout sectarisme de caractère politique ou religieux. Elle tient pour fondamentales les valeurs de liberté, de justice sociale, la laïcité, la mixité et de démocratie. Sans elles, toute organisation des loisirs ne serait qu'embrigadement et paternalisme. »

Pour CCAS, le mouvement laïque d'éducation populaire et les Accueils de Loisirs (Périscolaire et Extrascolaire) sont, pour les enfants et les jeunes, des espaces éducatifs d'épanouissement personnel, de vie de groupe et d'accès à l'autonomie, complémentaires à la famille et à l'école.

En effet, la famille et l'école ont un rôle fondamental dans la formation des jeunes générations, mais bien souvent, la vie familiale est sujette à des contraintes et l'école, qui soumet à une obligation de résultats, a des difficultés à prendre entièrement en compte les rythmes de vie des enfants.

Pour ces raisons, les Accueils de Loisirs ont un rôle important car ils leur permettent de retrouver une unité et de développer leur personnalité.

Le CCAS agit pour que les Accueils de Loisirs poursuivent pleinement leur utilité sociale sur le territoire. Et plus particulièrement:

- Pour que davantage les enfants aient le droit aux loisirs et aux vacances de qualité pour tous.
- Pour que les Accueils de Loisirs soient des lieux où enfants et jeunes se découvrent dans le respect, la tolérance mutuelle et valorise son environnement proche
- Pour que les enfants et les jeunes restent ouverts et curieux du monde qui les entoure,
- Pour qu'ils soient plus acteurs que consommateurs de leurs loisirs et de leur temps libre.
- Impliquer l'équipe dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique. Pour faciliter le choix et adapter son activité au sein de l'équipe et du groupe. Permettant la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'Accueil de Loisirs.

*Le CCAS de Craponne sur Arzon défend une conception de l'enfant citoyen à qui on laisse le temps d'être un enfant.*

*Les équipes de Accueil de Loisirs du CCAS, contribuent au développement du temps libre au service du progrès social.*



## 1/- Les conditions de mise en œuvre du diagnostic

En 2003, les élus de la Communauté de Communes du Pays de Craponne ont fait le choix d'entrer dans une Politique Educative Locale.

Que s'est-il passé depuis ? Un constat s'impose. Cette Politique et les moyens mis en œuvre ont favorisé des développements.

Depuis 2020, les élus de la commune de Craponne sur Arzon ont fait le choix d'entrer en gestion directe dans une Politique Educative Territoriale. Cette Politique a permis une mise en œuvre des moyens pour favoriser les développements du Territoire.

### Un développement des modes d'accueil :

#### **PÔLE ENFANCE ET JEUNESSE :**

- Avec un **Accueil de Loisirs extrascolaire « Les ZOUZOU »** sur les petites et grandes vacances et qui répond aux attentes de modes de garde des familles pour les enfants de moins et de plus de 6 ans
- Avec un **Accueil de Loisirs Périscolaire** sur les écoles publiques de Jullianges, de Craponne sur Arzon et les mercredis.
- Avec un **Espace Accueil Jeunes** qui pourrait accueillir encore plus de jeunes pour les accompagner sur des projets à monter et des temps de loisirs à organiser.

#### **ANIMATION GLOBAL :**

- **Collective famille** un lieu d'accueil, d'écoute et de rencontre des familles proposant différentes actions collectives, ouvert à tous.
- **Atelier adulte** atelier d'échange de savoir-faire et intergénérationnels

### Un développement territorial:

- Avec un travail de coordination des Associations et des structures qui œuvrent en direction des enfants et des jeunes : tous ces partenaires sont des habitants du territoire qui participent ainsi à la vie locale et qui découvrent qu'ils peuvent être ressource les uns pour les autres. En réfléchissant ensemble aux actions à mettre en place et en les réalisant, ils participent à l'Animation du Territoire : CARNAVAL, CHASSE AUX ŒUFS, FETE DU JEU, CARREFOUR DES ASSOCIATIONS...
- Plusieurs de ces partenaires se sont également retrouvés, sur la volonté des élus et sous la responsabilité du coordinateur, en commission pour mettre en œuvre la Programmation Culturelle. Chacune des actions culturelles est portée par l'ensemble des partenaires locaux (responsables associatifs et adhérents) en faisant appel aux divers bénévoles.

## Un développement social :

Un travail avec les divers partenaires institutionnels et locaux a favorisé la mise en place de dispositifs allant dans le sens de l'intégration de certaines populations :

- Avec la Mission Locale, des jeunes du territoire ont trouvé un travail grâce au dispositif CAE...
- Avec les services de Jeunesse et Sports, les associations sportives et les Accueils de Loisirs participent au dispositif d'accueil des personnes en situation de handicap (DALHIR43).

## 2/- Rappels historiques

Depuis 2008, le Cyprès a obtenu la Prestation de Service « Animation Locale » de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute Loire qui a pour objectifs de créer et soutenir des projets collectifs en direction et avec les habitants du Pays de Craponne.

Être présents familialement et socialement sur le territoire a été l'occasion de prendre en compte l'Isolement et les particularités du monde rural (certaines personnes sont isolées familialement, géographiquement et socialement). Ces constats nous ont fait prendre conscience du besoin et de l'envie d'un certain nombre de personnes de se rencontrer et cela, même si des associations existent et si l'offre sportive et culturelle est importante sur le territoire.

L'équipe des professionnels du Cyprès en évaluant ses diverses actions et sa connaissance du Pays de Craponne a perçu l'intérêt pour les habitants d'aller au-delà dans l'animation du territoire.

A la vue de tous ces éléments, suite à la journée de présentation des « Centres Sociaux » aux élus et partenaires (journée du 9 avril 2010 au PUY EN VELAY à GUITARD) et conforté par le travail avec le conseiller en développement de la CAF 43, il apparaît que le travail réalisé est proche de celui qui est soutenu par l'obtention de la Prestation de service « Animation Globale-Centre Social ».

La Caf de la Haute Loire nous a invité à participer à la rencontre du 9 avril au PUY EN VELAY. Nous avons donc participé à ce partage au cours duquel chaque Centre Social a présenté une action phare. A la suite de cela, une conférence a eu lieu sur le développement social local et Centre Social. Ce fut également l'occasion de prendre contact avec le Centre Social de CHADRAC en Haute Loire et par la suite, nous sommes allés à la rencontre des responsables du Centre Social du TAMBOUR à Valence dans la DROME (géré par Léo Lagrange Centre Est). Ces divers contacts ont permis de prendre conscience des missions et es objectifs de ces structures.

## II. Les objectifs généraux des accueils de loisirs

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement sont **des lieux éducatifs**, actifs et organisés autour d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique.

Ils s'intègrent dans une démarche complémentaire aux autres espaces que sont la famille et l'école.

Par le travail quotidien sur **l'autonomie de l'enfant**, son rôle de mixité sociale, la relation privilégiée qu'il instaure avec les familles, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, au-delà de sa fonction d'animation locale, contribue à l'enrichissement du lien social.

Un Accueil de Loisirs Sans Hébergement du CCAS, c'est avant tout le partage de valeurs communes. Les équipes s'appuient pour cela sur **les valeurs fondatrices du CCAS : la liberté, la justice sociale, la laïcité, la mixité et la démocratie**.

Pour atteindre ces objectifs, des temps et des espaces éducatifs de cette nature font appel à une organisation et à des modes de fonctionnement adaptés, ainsi qu'à un personnel technique et pédagogique formé en conséquence.

### Un ALSH du CCAS repose sur 5 Principes fondamentaux:

- Choix de loisirs éducatifs.
- Le projet inscrit au Coeur de la vie de l'accueil de loisirs sans hébergement.
- Une équipe d'animation concertée et à l'écoute de chacun.
- Une équipe d'animation responsable dans une structure adaptée.
- Un Accueil de Loisirs sans hébergement inscrit dans son territoire.

### Un ALSH du CCAS repose sur 5 Objectifs Fondamentaux:

- Mettre en valeurs les règles de socialisation.
- Permettre à chacun d'avoir des expériences de vie collective.
- Favoriser la prise de responsabilités.
- Organiser la possibilité et la liberté de choix.
- Créer les conditions de parole, de dialogue, de respect et de tolérance.

### III. Les objectifs

L'Accueil de Loisirs permet d'offrir aux près des enfants de 3 à 11ans un Espace d'Accueil, des activités ludiques et éducatives dans le respect des règles de sécurité et de leurs rythmes de vie adaptés à leurs tranches d'âges. Les journées sont construites de manières à répondre aux besoins et attentes de chacun dans un cadre collectif visant l'épanouissement et l'ouverture au monde et aux autres.

Pour chaque année, l'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs du CCAS de Craponne travaillent sur un thème qui est choisi **en début d'année avec les animateurs permanents**. Il implique une pédagogie basée sur le ludique qui permet à chacun d'apprendre à son rythme et dans son environnement.

Durant les différentes périodes de vacances de l'année, des thèmes sera abordé sous différentes formes

- ✚ Exposition des ateliers créatifs (valorisation)
- ✚ Découvert du territoire
- ✚ Travaille en partenariat avec les associations
- ✚ Création de leur identité
- ✚ Mise en place de tableau des émotions
- ✚ Mise en place de la boite à idée
- ✚ Sensibilisation aux gestes malins (respect)
- ✚ Les grands jeux et jeu coopérative
- ✚ Rencontre intergenerational
- ✚ Découverte des different jeux du monde

#### Les objectifs transversaux

##### ↳ Notre conception de l'Accueil de Loisirs

L'Accueil de Loisirs est un espace de vacances et de loisirs, il doit offrir des animations de qualité tout en donnant à l'enfant des réponses adaptées à ses besoins physiologiques, affectifs, intellectuels, d'autonomie, de curiosité, de découverte, d'expression.

*L'accueil de Loisirs doit permettre au jeune de prendre du plaisir en s'amusant, en étant et en jouant ensemble, en découvrant de nouvelles choses. Chaque enfant doit pouvoir trouver sa place, s'affirmer dans le groupe et les loisirs.*

##### ↳ Être Co-éducateurs avec les parents

L'implication des familles dans la vie de l'Accueil de Loisirs est importante afin qu'ils puissent avoir confiance et qu'ils comprennent ce qui s'y passe. Il faut que les parents aient confiance en l'équipe des animateurs de l'Accueil de Loisirs, tant pour eux-mêmes (ils partent sécurisés) que pour l'enfant (qui ne ressent pas de tension).

Le développement de cette confiance passe par la compréhension et la visibilité que les parents portent sur l'Accueil de Loisirs.

L'implication des parents dans l'Accueil de Loisirs de manière passive (visite, expositions, assister à un spectacle...) ou active (intervention de parents, prêts de photos, de matériels...) permet au jeune de découvrir ses parents sous un autre angle et les valorise à ses yeux.

Cette confiance et la lisibilité passent par une très bonne communication. Chaque membre de l'équipe (y compris les animateurs) doit être porteur de cette communication.

## L'objectif général :

**Accompagner les jeunes vers leur émancipation au sein d'un espace local et élargi, agir sur cet espace avec eux, pour eux.**

- A. Proposer des loisirs de qualité, adaptés aux jeunes en privilégiant la dimension plaisir/désir.
- B. Permettre la connaissance, le respect et l'interaction avec l'environnement des jeunes.
- C. Penser les espaces d'accueil comme éléments de co-éducation et de travail partenarial.
- D. Faire de l'Accueil de Loisirs un espace visible, un lieu de propositions et d'échange : espace de lien social et de valeur ajoutée.

### 1. Les objectifs opérationnels :

#### A. Proposer des loisirs de qualité, adaptés aux jeunes, en privilégiant la dimension plaisir/désir.

❖ *Mettre en œuvre la sécurité physique et affective des jeunes dans le cadre des activités.*

- ❖ Respecter les **rythmes circadiens** dans l'accompagnement d'activités (rythme du jeune sur 24h ou une journée) adaptés à chaque tranche d'âges.
- ❖ Confier les animations sportives à des techniciens fédéraux ou ayant spécialité.
- ❖ Prévoir **la possibilité d'isolement** de jeunes en situation de fatigue de toute nature sans en quitter la surveillance.
- ❖ Prévoir dans la mesure du possible un animateur et une animatrice sur chaque mini camps ou en accueil de loisirs sans hébergement.

❖ *Mettre en œuvre des temps de liberté et d'activités choisies. Les temps d'accueil seront réservés à cet usage.*

- ❖ Les temps « calmes » pourront se structurer en dehors des groupes d'âges mais autour de propositions d'ateliers (courts).
- ❖ Les temps calmes et temps libres ne sont pas des pauses pour l'équipe encadrant. Elle devra s'organiser pour **accompagner** le plus grand nombre d'activités possibles dans une gestion de l'espace intérieur extérieur dans le respect des règles de vigilance.
- ❖ Laisser l'opportunité de non-participation au jeune (hors des restrictions de sécurité)

⌚ ***Un bilan journalier (ou par unité d'activité) et une boîte à idée pour recueillir les désirs des enfants qui permettant l'évaluation des réponses faites.***

- ❖ Mise en place d'un conseil des apprentis explorateurs en vue de faire remonter le ressenti des jeunes et les idées à promouvoir.

⌚ ***Alterner les natures d'activités (Sportive/culturelle/technique) à raison d'au moins une proposition hebdomadaire permettant ainsi la valorisation de chaque enfant en fonction de ses capacités et orientations.***

- ❖ Recourir aux activités de découvertes scientifiques.
- ❖ Recourir aux activités de découverte sportive : Piscine, accrobranche, rencontre foot, équitation, tennis, hand...
- ❖ Recourir aux activités manuelles découverte de nouvelles techniques, de nouveaux matériaux...

⌚ ***Créer une dynamique de ressource et d'ambition pédagogique dans l'équipe d'animation/utiliser l'appel d'intervenants spécialisés/prévoir des temps de formation.***

Eviter la sclérose des compétences/ désirs des animateurs.

- ❖ Création d'un espace documentaire.
- ❖ Proposer l'organisation de temps de formation et d'expérimentation.

## B. Permettre la connaissance, le respect et l'interaction avec l'environnement des enfants

⌚ ***Afin de sensibiliser les jeunes à la richesse collective, tous les jeux seront dans la mesure du possible préférés et/ou adaptés sous le critère de la somme positive, les activités permettront d'occuper différents rôles et statuts.***

- ❖ Animation/création et gestion avec eux d'un espace Jeux de société.
- ❖ Adaptation des règles et création des jeux.
- ❖ Création de jeux permanents à l'extérieur (type marelle)

⌚ ***Privilégier les activités sur le respect et la connaissance de l'autre.***

- ❖ Proposer des activités avec des publics différents (Exemple : personnes âgées)
- ❖ Par le biais des règles de vie, privilégier le dialogue avec les enfants sur un thème.

## C. Penser les espaces d'accueil comme éléments de coéducation et de travail partenarial

⌚ ***Toute activité sera l'occasion de rechercher des ressources dans l'environnement associatif immédiat ou plus lointain.***

- ❖ Activité manuelle : se rapprocher des associations culturelles
- ❖ Séances de découverte sportive : tir à l'arc, tennis, VTT, judo...
- ❖ Grands jeux : se rapprocher d'autres Accueil de Loisirs pour créer un réseau

⌚ ***Les parents disposant de techniques particulières pourront être sollicités***

- ❖ Dans le cadre du centre social et de son projet toutes les actions portant sur l'intergénérationnel et l'échange de savoir est à encourager.

## D. Faire de l'Accueil de Loisirs un espace visible, un lieu de propositions et d'échange : espace de lien social et de valeur ajoutée.

- ↳ *La valorisation des précédents objectifs et le comité d'usagers seront les vecteurs majeurs de cet objectif.*
- ↳ *La communication les réseaux sociaux*

# IV. Les moyens à mettre en place pour atteindre les objectifs pédagogiques

*C'est en lui faisant prendre conscience de l'environnement, en lui permettant de s'y situer, d'y vivre et en prenant en compte ses intérêts que l'enfant pourra être acteur de ses loisirs.*

Aussi pour cela, l'équipe pédagogique devra faire découvrir à l'enfant de manière ludique le lieu dans lequel il évolue afin qu'il se l'approprie.

### 1. S'ajuster aux capacités de l'enfant

#### ■ Les activités.

Elles doivent favoriser l'imaginaire, la créativité, le désir de connaissance et le goût achevée une activité.

Elles se doivent d'être diversifiées pour offrir un choix à l'enfant et éviter les situations d'échec. Qu'elles soient connues ou nouvelles, elles seront abordées avec une phase d'initiation favorisant son évolution et sa créativité. Elles seront réalisées en petit groupe ou en grand groupe suivant leurs caractéristiques (activités manuelles, jeux sportifs, grands jeux...).

Elles devront être adaptées à l'âge des enfants aussi bien pour la compréhension des règles, la réalisation et la durée.

Durant les bilans de fin de journée, les enfants peuvent être force de proposition pour les programmes avenirs.

#### ■ Le projet d'activités.

Les activités proposées sont reliées entre elles par un fil conducteur qui est un thème afin qu'une progression de l'enfant puisse être réalisée et afin que ceux-ci concrétisent un projet.

*Un grand thème est défini à l'année. Le projet d'activités permet une progression en termes de capacité par ses différentes étapes. Pour mieux visualiser ces étapes, la préparation des activités sera détaillée ce qui permettra de s'ajuster au plus près des intérêts et capacités des enfants.*

## ■ Les grandes activités / grands jeux.

Ce sont toutes les activités plus ambitieuses tant par la durée (toute la journée), le lieu qui nécessite un déplacement, que par le nombre de participants (d'un groupe à tous les accueils de loisirs).

Elles seront planifiées à l'avance pour que leur préparation soit réfléchie, minutieuse et qu'elles correspondent à leur objectif respectif.

Ces grandes activités peuvent permettre d'effectuer un mixage des tranches d'âge et également des populations par des rencontres inter-centres. L'intérêt est de développer chez l'enfant des valeurs telles que la tolérance, l'esprit d'équipe, l'autonomie, l'ouverture d'esprit...

L'intérêt de ces grandes activités/grands jeux est de permettre au jeune de rencontrer d'autres jeunes, d'accepter les différences, d'échanger...

## 2. Le rôle d'intégration des animateurs

L'animateur joue le rôle de référent pour l'enfant par rapport au groupe. La connaissance de chaque enfant et leur personnalité permet aux animateurs de situer tous les individus dans le groupe, ainsi chacun trouve sa place.

C'est par l'observation, l'écoute et la mise en application des propositions émanant de l'enfant ou du groupe que les prises d'initiatives seront valorisées.

Il doit y avoir **relation entre l'équipe et les parents** par l'information du projet pédagogique, des projets d'activités, de la vie de l'Accueil de Loisirs et par la rencontre avec les animateurs en début et fin de journée.

Le programme d'activités est réalisé selon le thème. Il est distribué aux familles et sur tous les moyens de communication que l'accueil de loisirs dispose.

L'animateur a un rôle d'écoute auprès des enfants pour connaître quelles activités ils souhaiteraient faire. Ainsi, certaines activités souhaitées par ces derniers peuvent venir se greffer aux activités programmées.

De plus, il est intéressant de favoriser des rencontres avec les parents en organisant un goûter exceptionnel, au cours ou à la fin des périodes, afin que ces derniers puissent découvrir la vie de l'Accueil de Loisirs.

**Les animateurs doivent préalablement expérimenter les activités à chaque fois, afin d'en évaluer les difficultés pour voir les nécessités.** Cela permet aux animateurs de susciter une motivation et encourager les jeunes à participer. Ces étapes donnent aux animateurs les objectifs de réaliser l'activité avec son groupe.

## 3. Amener l'enfant à bien vivre la collectivité

Il faut trouver les moyens de faire intégrer et respecter les règles nécessairement définies pour la vie du groupe.

Les règles de vie doivent être définies et énoncées en veillant à ne pas faire d'autoritarisme. Le pourquoi d'un interdit doit-être expliqué pour qu'il soit compris et respecté.

Les enfants doivent participer aux tâches quotidiennes comme le rangement des jeux et du matériel après une activité, l'aménagement de leur espace, mais aussi respecter les individualités du groupe quant au besoin de repos, la participation ou non à un jeu.

L'Accueil de Loisirs est donc un lieu de découverte complémentaire aux autres espaces de socialisation et à la famille.

## 4. L'aménagement de l'espace

La salle, le mobilier et le matériel mis à disposition correspondent parfaitement aux besoins de cette tranche d'âge.

L'aménagement des salles tiendra compte des besoins et des envies des jeunes à un moment donné de leur développement : les coins de jeux sécurisants installés durablement sont des repères. De plus il existe des locaux communs à tout le centre (la cour, le hall d'entrée) qui peuvent être investis et aménagés sans que cela n'entrave le fonctionnement général de l'accueil de loisirs et sans que chaque fonction des différentes parties des locaux ne soit perturbée. Ainsi l'enfant est accueilli dans un espace permanent, qu'il connaît bien et où il peut évoluer librement.

## V. Inscription des parents dans le projet de l'Accueil de Loisirs

Les parents sont invités à participer à certaines animations de l'Accueil de Loisirs (goûters, jeux, spectacles, expositions...)

L'objectif est de les intégrer, s'ils le souhaitent, dans le fonctionnement de L'Accueil de Loisirs, de profiter de leurs connaissances, de leur permettre de s'investir d'une manière différente auprès de leur enfant et de les intéresser à ce qu'il fait durant leur journée.

De plus, pour une participation plus active des usagers, un espace de concertation permettant l'expression, l'initiative et l'organisation des usagers est mis en place sous la forme d'un comité d'usagers. Ce comité permettra :

- ✓ D'échanger sur la nature des activités proposées
- ✓ D'améliorer les conditions d'accueil des usagers
- ✓ De réfléchir au développement de nouveau projet.

La participation à cette instance est fondée sur le volontariat des adhérents.

## VI. Des activités passerelles

Des temps passerelles sont également mis en place en collaboration avec le pôle petite enfance, pour les enfants de 2 à 4ans afin de permettre aux enfants de découvrir le lieu et faire connaissance des autres enfants ainsi que l'équipe d'animation.

Des temps passerelles sont également mis en place pour les enfants de 9-11 ans et le secteur jeunes afin de permettre aux enfants de devenir plus autonomes et de mieux respecter leurs besoins et leurs attentes. Ils pourront être plus impliqués dans l'élaboration de leur programme notamment dans la mise en place de projet.

## VII. L'organisation et le fonctionnement de l'équipe pédagogique

Le bon déroulement du séjour est placé sous la responsabilité du groupe de professionnels pour répondre aux besoins des jeunes et de tous. Il dépendra avant tout de la dynamique de l'« équipe », du dialogue permanent pour permettre les réajustements nécessaires afin de s'adapter à la réalité du séjour. L'équipe de direction et l'équipe d'animation définiront ensemble les méthodes de travail avant le début de chaque période.

## VIII. L'équipe :

L'équipe est composée :

- ☞ Une Directrice Cyprès Centre Social du CCAS de Craponne : Michelle BOUTHERON.
- ☞ Une Responsable de l'Accueil de loisirs Extrascolaire et Accueil de Loisirs Périscolaire des enfants de 3 -5 ans et 6- 11 ans (DEES) : Solène GALLEGO.
- ☞ Un Responsable Adjoint de l'Accueils de Loisirs Extrascolaire, Périscolaire et de l'Espace Accueil Jeunes (BPJEPS LTP) : Florian REYJAL.
- ☞ Une Responsable adjointe de l'Accueil de loisirs Extrascolaire et Accueil de Loisirs Périscolaire des enfants de 3 -5 ans et 6- 11 ans : Estelle ROCIPON.
- ☞ Les animateurs permanent pour l'année scolaire, les mercredis et vacances scolaire :
  - ✓ Estelle ROCIPON
  - ✓ Nadine LECAILLON
  - ✓ Laurence PLANET
  - ✓ Florian REYJAL
  - ✓ 4 à 6 animateurs vacataires sur les périodes estivales.

*Nous rappelons ci-dessous les obligations en termes de normes d'encadrement et de qualifications requises :*

### I. La directrices :

#### ➤ Fonction de direction :

- Titulaire du BAfd ou du BPJEPS Loisirs Tous Publics, ou DEES
- Assume la mission que lui a confiée l'organisateur (CCAS de Craponne).
- Est responsable de l'administration, du budget, du respect de la législation.
- Est garant(e) du projet pédagogique, de sa mise en place, de son évolution
- Exerce un rôle formateur auprès des animateurs et surtout les stagiaires.
- Est le médiateur entre :
  - ☞ L'organisateur et l'équipe d'animation.
  - ☞ L'Accueil de Loisirs et les parents.
  - ☞ L'Accueil de Loisirs et les écoles.
  - ☞ L'Accueil de Loisirs et les fournisseurs.

☞ L'Accueil de Loisirs et les partenaires.

## 2. Le mode de recrutement des animateurs :

L'équipe de direction étant responsable de l'équipe d'animateurs pendant le séjour, elle aura la charge du recrutement avec l'approbation ou présence des élus :

L'équipe d'animation est recrutée avec les critères suivants :

- Mixité dans l'équipe en général et dans les groupes d'âge quand cela est possible.
- Équilibre des âges, des expériences et des diplômes,
- La motivation personnelle quant au choix de travailler à cette période et dans l'Accueil de Loisirs.

## 2. Animateurs

### ➤ Taux d'encadrement :

- ▶ 1 animateur pour 8 enfants maximum de moins de 6 ans
- ▶ 1 animateur pour 12 enfants maximum de plus de 6 ans

### ➤ Composition de l'équipe d'animation :

- ▶ Titulaire du BAFA, ou CAP petite Enfance ou titre ou diplôme figurant sur la liste arrêtée par le ministre en charge de la Jeunesse et des Sports pour 50% de l'effectif.
- ▶ Stagiaire BAFA, titre ou diplôme figurant dans la liste précitée pour le BAFA pour 30% de l'effectif maximum.
- ▶ Personnes non qualifiées pour 20% maximum de l'effectif requis.

*Nous précisons que pour certaines activités, le nombre d'enfants par intervenants pourrait être en-dessous des normes d'encadrement réglementaires.*

### ➤ Taux d'encadrement pour la piscine :

- ▶ 1 animateur pour 5 enfants maximum de moins de 6 ans
- ▶ 1 animateur pour 8 enfants maximum de plus de 6 ans

Une réunion des animateurs aura lieu avant chacune des périodes afin de finaliser les activités. Un repas devrait favoriser la cohérence de l'équipe.

Une réunion des animateurs aura lieu une fois par semaine à l'Accueil de Loisirs. Elle permet de faire le point sur la semaine passée, revenir en équipe sur les situations qui ont posées problèmes, préparer les activités et l'organisation de la semaine venir (qui fait quoi).

Il est impératif que les animateurs aient préparé leurs activités (vérifier le matériel, tester les activités...) et vérifié la faisabilité de ce qu'ils proposent.

Afin d'intégrer au mieux les animateurs stagiaires,

- Avant chacune des périodes, à l'occasion de la réunion des animateurs, une visite des lieux sera faite en équipe ;
- Des animateurs BAFA ayant de l'expérience parraineront les stagiaires.

Pour favoriser la mutualisation des compétences, chacun des animateurs découvrira les diverses structures et passera sur les différentes tranches d'âge.

Une voir deux sortie ou soirée est organisé pour favoriser la cohésion d'équipe.

Il sera demandé et rappelé à l'ensemble des animateurs qu'il est indispensable de

respecter :

- La législation en vigueur concernant la sécurité des enfants ;
- Les locaux en veillant à ce qu'ils ne soient pas dégradés par les enfants et en nettoyant le matériel une fois les activités terminées.

Suite aux remarques des parents :

- Chacun des animateurs portera un badge à son nom ;
- Un trombinoscope sera réalisé et affiché à l'entrée, dans un lieu d'accueil.
- Lors des temps d'accueil, les animateurs devraient accueillir les parents ainsi que les enfants qui arrivent.

### **3. L'équipe d'animateurs :**

- ☞ L'animateur doit veiller à ce qu'un travail d'équipe soit le moteur de son action. La mise en place des séjours se fait par des réunions de travail avec toute l'équipe.
- ☞ Lors d'un conflit, les animateurs devront en aucun cas se disputer ou se parler devant les enfants même dans le cas d'extrême urgence. Cela pourra mettre en cause l'autorité de l'animateur ainsi que l'ambiance du groupe.
- ☞ Il doit tenir compte des outils pédagogiques mis à sa disposition et des axes de travail de l'Accueil de Loisirs sur les périodes de référence.
- ☞ Il doit permettre à l'enfant de bien vivre la collectivité, d'y trouver sa place, et lui donner la possibilité de développer ses potentialités.
- ☞ L'animateur expérimenté a un rôle formateur auprès de l'animateur débutant. Il l'aidera à s'épanouir au sein de l'équipe pédagogique et du groupe d'enfants.
- ☞ L'animateur débutant doit être acteur de sa formation pratique au travers de l'animateur expérimenté, des conseils de l'équipe de direction, faire des recherches et se documenter.

Des temps de formation peuvent lui être proposés afin de lui donner la possibilité d'accroître ses compétences et de s'adapter aux projets du moment.

Quotidiennement, l'analyse du déroulement de la journée donne lieu à des échanges d'idées, à des questionnements et permet de résoudre les problèmes rencontrés, c'est aussi un temps de coordination des activités.

A mi-séjour et à la fin, un bilan permet de faire le point sur les réalisations afin de faire évoluer le travail de chacun et de donner de nouvelles perspectives pour les futurs séjours.

Ce projet pédagogique sera présenté sous forme de livret aux animateurs et complété par des fiches techniques concernant la journée de l'enfant, la journée de l'animateur, les projets d'activités, les consignes de sécurité, l'aménagement de l'espace, etc...

## **IX. Fonctionnement et Périodes d'Ouverture**

## Les Petites vacances :

L'Accueil de Loisirs du CCAS fonctionnera du lundi au vendredi :

- ☛ D'hiver
- ☛ De printemps
- ☛ D'automne

## Les grandes vacances :

L'Accueil de Loisirs du CCAS de Craponne fonctionnera du lundi au vendredi :

- ☛ En Juillet
- ☛ En Août

Lors des **petites vacances**, l'équipe d'encadrement se compose :

Pour les 3/11 ans :

- Un directeur.
- Un adjoint.
- 3 à 4 animateurs.

Lors des **vacances d'été**, l'équipe d'encadrement est composée :

Pour les 3/11 ans :

- Un directeur.
- Un Adjoint.
- 4 à 6 animateurs.

## X. Déroulement de la Journée :

### 1- Les Horaire d'Arrivée et Départ :

7h45- 9h00 / 11h30- 12h15 / 13h30-14h00 / 17h00-18h00 durant les petites vacances

7h30- 9h00 / 11h30- 12h15 / 13h30-14h00 / 17h00-18h30 durant les vacances d'été

#### ☛ L'accueil du matin et soir :

L'accueil se caractérise par des arrivées échelonnées. Il s'agit d'un temps où l'enfant doit être accueilli en douceur, et pour lequel il n'y a pas besoin de structurer des activités. Il est préférable d'individualiser les modalités d'accueil car l'enfant sort du sommeil et il importe de le laisser se réveiller à son rythme.

Nous proposons de mettre à disposition des enfants du matériel pédagogique simple, permettant à l'enfant de jouer éventuellement seul.

Il est également important, pendant ce temps, de permettre à l'enfant "l'inactivité" et de simplement se reposer ou de discuter avec l'animateur(trice).

L'espace sera donc aménagé de façon à permettre le calme et l'activité individuelle :

- ▶ Mise en place de coins dessins, aménagement d'un coin bibliothèque, d'un coin repos avec canapé quand cela est possible.
- ▶ Mise en place de différents petits ateliers au choix de l'enfant : dessins, jeux de poupées...
- ▶ Ils peuvent jouer seul ou en groupe, s'asseoir au sol et lire, discuter entre copains ou avec un animateur(trice). Ils ont accès à la cour pour des jeux libres seuls ou en groupe avec la surveillance d'un animateur(trice).

- ▶ Pour tous les enfants un temps de goûter sera proposé à 16h30-17h avec un goûter collectif prévu par l'accueil de loisirs. Ce temps devra être calme.

### ﴿ ARRIVEE :

L'animateur va au-devant des parents et jeunes au fur et à mesure de leur arrivée pour favoriser la transition du parent à l'animateur. Les temps d'accueil sont très importants. C'est le seul moment où les parents voient leur jeune évoluer.

Durant les temps d'accueil, différents coins sont mis à disposition des enfants afin qui puissent commencer la journée à leur rythme.

### ﴿ DEPART :

L'animateur est capable d'expliquer au parents le déroulement de la journée, la manière dont son enfant la vécut et éventuellement transmettre des informations pour les jours à venir (horaires ou tenues particulières...)

Prévoir des activités calmes qui permettent le départ de l'activité sans

Perturber le groupe. Les animateurs qui ne sont pas à l'accueil sont force de proposition et présent avec les enfants.

*Il faut aussi penser au temps de rangement afin que les enfants y participent au maximum.*

## 2- Aménagement des temps de la journée

Etant donné l'écart d'âge des enfants accueillis, il doit permettre de prendre en compte les rythmes individuels.

Le matin, un accueil échelonné est mis en place et s'effectue de 7h 45 à 9h00.

Puis un temps d'activité de 9h30 à 11h30 lié au thème est proposé par les animateurs jusqu'à un retour au calme en fin de matinée avec des jeux libres pour préparer de bonnes conditions à la prise du repas 12h00 à 13h30 ainsi que le départ ou arrivée des enfants de 11h30 à 12h00.

Un temps de repos (sieste pour les plus petits), ou des activités calmes seront organisées de 13h30 à 14h30 c'est aussi l'heure de l'accueil et départ de ce qui reste en demi-journée. Il est nécessaire pour amorcer l'après-midi constituée d'activités de plein air lorsque les conditions météorologiques le permettent temps d'activité de 14h30 à 16h30.

La journée d'accueil se termine comme le matin par un moment calme, l'occasion de prendre le goûter 16h30 à 17h00 et l'accueil des parents de 17h00 à 18 h00.

Le départ ou l'arrivée de chacun (sauf cas exceptionnel) doit se faire durant les temps d'accueil. L'équipe d'animation doit sensibiliser les parents à ce sujet. Pour pouvoir commencer l'animation sans être interrompu.

## ❖ Le Repas :

Les repas sont pris à l'EHPAD Privée Saint Dominique, la livraison se fait en liaison chaude.

Les repas doivent être des moments calmes et agréables, d'échange entre les enfants et les animateurs. Ce sera aussi l'occasion de découvrir de nouveaux plats, de s'intéresser aux groupes alimentaires est de 12h00 à 13h30.

Le temps de repos est de 13h30 à 14h30, après le repas ne doit pas devenir une contrainte mais au contraire être ressenti comme une nécessité pour les enfants avant de reprendre une séquence d'activité.

Tout ce qui entoure les activités en elles-mêmes est important.

## ❖ La programmation des activités

Notre conception de l'activité est loin de se cantonner à une dimension occupationnelle ou de consommation. C'est au travers de l'expérimentation que l'enfant va se construire, se confronter aux règles, aux autres individus. Il n'est pas question de réussite ou d'échec ; chacun est invité à essayer, à participer. La diversité des activités permet ainsi à tous, d'exprimer leur potentiel, leurs prédispositions.

La vie en collectivité n'est pas toujours facile et relève d'un véritable d'un apprentissage du vivre ensemble.



Du matin : de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30



De l'Après-midi : de 14h00 à 16h30

Lorsque que des enfants ne sont présents que sur l'un des temps, veiller à prendre en compte cet aspect dans la mise en œuvre des activités. S'il confectionne un objet, il faut qu'il puisse repartir avec. S'il participe à une œuvre collective, veillé à ce qu'il positionne sa réalisation avant de partir.

Durant les vacances, deux temps d'activité sont proposé pour permettre aux enfants qui s'absentent qui partent durant la matinée (activité sportive, rendez-vous médical ou autre...) de participer. Il est préférable dans la mesure du possible de varier les activités durant ce temps Exemple : si les enfants ont fait une activité manuelle de 9h à 10h30, le second temps de la matinée peut être consacré à des jeux à l'extérieur.

Dans une journée d'ACCUEIL DE LOISIRS, veiller à ce que ces divers éléments soient mis en œuvre :

- Une chanson à apprendre (3-5ans).
- Des jeux d'extérieurs.
- Des grands jeux (intérieur ou extérieur) ;
- Des activités et des réalisations individuelles ou collectives.

Après le goûter (16h 30). Un bilan est effectué de manière ludique avec les enfants afin de mieux comprendre leurs attentes et leurs besoins à l'Accueil de Loisirs. Cela permet à l'équipe d'animation de proposer des programmes variés et attractifs et de travailler sur les temps qui pose plus de soucis. La mise en disposition de la boîte à idée pour que les enfants puissent exprimer leurs envies ainsi que leurs besoins.

**« Respecter le rythme de l'enfant afin de favoriser son bien-être au sein de l'accueil de loisirs »**

➤ **Préconisations pour l'accueil des enfants de 2 à 5 ans (groupe de travail Education Nationale) :**

- ▶ Respecter une alternance équilibrée entre les temps d'activité et les temps calmes et de repos des enfants
- ▶ Aider les enfants à se repérer dans les lieux et à identifier les animateurs
- ▶ Organiser avec un soin particulier la transition entre chaque étape de la journée.
- ▶ Adapter les activités aux besoins des jeunes enfants

➤ **Les BESOINS de l'enfant de 3 à 5 ans :**

PUBLICS	OBJECTIFS - SENS	TYPES D'ACTIVITES
3 à 5 ans	Découvrir, expérimenter par le corps. Favoriser la prise d'initiative. Permettre aux enfants de se reposer, de lâcher prise.	Jeux de découvertes, ateliers motricité. Activités plastiques. Ateliers relaxation, éveil musical, lecture conte.

➤ **L'accueil des élémentaires ⇒ Les BESOINS de l'enfant de 6 à 11 ans :**

PUBLICS	OBJECTIFS - SENS	TYPES D'ACTIVITES
6 à 8 ans	Permettre à l'enfant de prendre confiance en lui, de prendre de l'assurance. Amorcer l'esprit de groupe. Développer leur esprit créatif.	Activités autour du théâtre, ateliers mimes, chant en groupe.... Jeux collectifs. Arts plastiques, lecture.
9 à 11 ans	Permettre à l'enfant d'acquérir un « autre regard » critique. Leur permettre de se relâcher psychologiquement et physiquement. Leurs permettre d'appréhender l'autodérisson.	Chant, musique, littérature et arts... Activités d'expression, sport. Ateliers manuels, d'expression corporelle.

## XI. LES LOCAUX

Les locaux du ont une capacité d'accueil de 80 personnes :

- 30 à l'étage
- 50 au rez-de-chaussée.

### 1- L'utilisation de l'espace :

#### ❖ Premier étage :

Une grande salle aménagée pour l'espace accueil jeunes. Utiliser pour des réunions d'équipe ou des rencontres avec les prestataires et bureau du responsable de l'espace accueil jeunes.

#### ❖ Le rez-de-chaussée :

L'ensemble de l'espace est occupé par les enfants de 3 à 11 ans pour les périodes des mercredis périscolaire et des petites vacances extrascolaire.

Lors des vacances d'été, les plus de 6 ans occupent cet espace alors que les 3/5 ans occupent les locaux de l'école publique de Craponne. Dans la salle périscolaire pour mieux respecter, le rythme de chacun.

- Une cuisine qui sert également lors des activités cuisine.
- Une immense pièce qui accueille les diverses activités, dont le repas des mercredis midi...
- Quatre bureaux :
  - ✓ Un pour responsable Pôle Adulte et secrétariat.
  - ✓ Un pour la directrice du Cyprès Centre Social.
  - ✓ Un pour la responsable de collectif famille
  - ✓ Un pour le directeur des services Enfance/jeunesse.

A l'extérieur, une cour goudronnée et un espace vert sont à disposition sur le devant,

A l'arrière du bâtiment, une cour goudronnée.

#### ❖ Aménagement de locaux :

Veiller à adapter les locaux à la période et aux tranches d'âge par :

- La décoration.
- La mise en place.

Un espace adapté et accueillant permettra aux enfants de mieux vivre la séparation d'avec ses parents et à ces derniers de laisser son enfant plus sereinement.

Veiller au respect des locaux : l'animateur est responsable du local durant l'activité qu'il encadre et après.

Chaque jour, un animateur sera responsable des lieux.

Il en est de même des jeux. Il invite les enfants à respecter le matériel et à ranger les jeux une fois la partie finie. 4 ou 5 jeux seulement seront mis à disposition des enfants par semaine. Pour cela, il doit mettre en œuvre des temps et des systèmes de rangement adaptés à chaque tranche d'âges.

## XII. LES AUTRES ESPACES EXTERIEURS

Il y a possibilité d'accéder à pied à différents lieux :

- ❖ Un parc place du Marchédial.
- ❖ Un petit bois (Fadèze).
- ❖ Les installations extérieures du complexe sportif.
- ❖ Le gymnase.
- ❖ La piscine.
- ❖ La Médiathèque.
- ❖ L'école public craponne sur arzon.
- ❖ Terrain de rugby.
- ❖ Terrain de country.

### ❖ LE MINI BUS :

Avant sa réception une fiche sera remplie qui prendra en compte son état.

L'animateur qui fera le ramassage ou ira en activité avec le mini bus veillera à son état. S'il devait causer un dommage quelconque, il en référera au responsable qui en rendra compte à la directrice du Cyprès Centre Social.

### ❖ AVANT LA PERIODE:

Réalisation du programme au moins trois semaines avant le début de la période.

#### Diffusion du programme :

- ✓ Aux écoles.
- ✓ Dans les commerces.
- ✓ A la Médiathèque.
- ✓ A l'Office de Tourisme.
- ✓ A la Mairie de Craponne et à la Communauté de Communes.
- ✓ Au Pôle Petite Enfance.
- ✓ A l'Accueil de Loisirs.
- ✓ Aux Associations partenaires (par Internet).
- ✓ Les réseaux sociaux.
- ✓ Par mail
- ✓ Aux téléphones par SMS

### ❖ LES INSCRIPTIONS :

Demander aux parents ne déposer pas leur enfant sans avoir prévenu à l'avance. A noter plus en évidence sur les programmes (expliquer les raisons d'une telle demande : réservation des repas ; des cars ; prévision du matériel). Peut-être donner ces explications sur une feuille détachable du programme sur laquelle un tableau favoriserait une préinscription. C'est un des rôles du directeur et de l'animateur qui accueille les familles.

## ❶ L'importance du jeu :

Nous prêterons une attention particulière à la place du jeu à l'Accueil de Loisirs parce que :



- Le jeu est un élément déterminant dans la construction et le développement de la personne.
- Dans toutes les cultures, les jeux font partie du patrimoine culturel.
- Chez l'enfant, le jeu est naturel, c'est sa première activité.
- C'est par le jeu qu'il découvre son environnement matériel et humain.
- Les possibilités de jeux vont se développer parallèlement au développement psychomoteur

Le jeu doit remplir, de façon équilibrée, quatre grandes fonctions :

### ↳ Le "faire jouer" :

L'adulte impose à l'enfant les règles du jeu, les règles d'une partie de cache-cache par exemple ;

Le jeu dirigé, souvent jeu de société ou jeu de construction, permet à chacun de se confronter à la règle du jeu, préfiguration de la règle sociale, et de mettre en jeu ses compétences personnelles.



### ↳ Le "donner à jouer" :

L'adulte se contente de donner à l'enfant les "outils" nécessaires à l'organisation de son jeu.

### ↳ Le "laisser jouer" :

L'adulte n'impose rien à l'enfant qui est laissé "maître" de son jeu : c'est "l'apprentissage" de la liberté ; Le jeu libre permet aux enfants de se détendre mais aussi de revivre, en jeu, des situations de la vie quotidienne pour les explorer, les comprendre. Il permet d'apprivoiser la réalité et souvent de dédramatiser. Il facilite les échanges, les rencontres ; c'est une situation pour des essais et des erreurs sans risquer d'être sanctionné car le jeu n'implique pas d'obligation de résultats. Il n'est pas nécessaire de vouloir à tout prix "occuper" l'enfant, en lui trouvant mille et une activités. Au contraire, il est essentiel que l'enfant fasse aussi l'apprentissage de la solitude et de l'ennui. D'ailleurs, un emploi du temps trop chargé serait l'une des causes d'agressivité chez ce dernier.



### ↳ Le "jouer avec" :

L'adulte joue avec l'enfant, un moment de partage que le parent doit vivre absolument avec plaisir ! *Mise en place d'espaces « libre détente » dans chaque accueil* :



- Parce qu'il est important que l'enfant profite d'un **temps non constraint** pour découvrir, expérimenter, se reposer, jouer et favoriser son **autonomie**.
- Il convient que **l'espace soit adapté et confortable** (tapis de sols, poufs, coussins...).
- **L'adulte-animateur** est présent pour garantir la **sécurité et répondre aux attentes**, il accompagne plus qu'il ne dirige une activité.
- Souple dans son fonctionnement, l'animateur met en place des coins d'activités.

« Il faut jouer pour devenir sérieux... »  
Aristote

L'enfant sur cet espace « *libre-détente* » n'est pas livré à lui-même, ce coin détente est mis à sa disposition pour qu'il vienne y chercher par lui-même :

- ▶ Des jeux
- ▶ Des livres
- ▶ Des coloriages



## On part en mini camps ou séjours vacances !!

### 1- Qu'est-ce qu'un Séjours vacances ?

C'est un séjour de moins de 5 nuits dans le cadre d'un Accueil de Loisirs. Il fait partie intégrante du projet éducatif et pédagogique de l'Accueil de loisirs et s'adresse aux enfants qui fréquentent l'Accueil de Loisirs.

Les animateurs qui encadrent le séjour font également parti de l'équipe de l'accueil de loisirs. Il est placé sous la responsabilité du directeur de l'accueil de loisirs.

### 2- Pourquoi un Séjour?

Bien souvent, l'idée du séjour émerge suite aux projets mis en place dans le cadre de l'Accueil de loisirs ou soit aux attentes des enfants.

Le séjour est un moyen d'atteindre certains objectifs du projet de l'accueil de loisirs (autonomie, responsabilité, découverte...).

Cela permet :

- Aux enfants d'apprendre à quitter pour quelques nuits le cercle familial
- Aux parents de se détacher de leur enfant et de s'habituer au futur départ de celui-ci.

### 3- La préparation du séjour

Elle est à adapter à l'âge des enfants, plus ils seront grands et plus vous pourrez leur laisser gérer un maximum de choses.

L'équipe doit prendre en compte toutes les réglementations qui s'appliquent au mini camp.

Il est conseillé de prévoir un encadrement de type « centre de vacances » et si possible d'avoir une équipe mixte, avec un minimum d'animateurs qui ont de l'expérience en mini camp.

Bien souvent, un animateur est « nommé » responsable du mini camp sur place (le responsable reste tout de même le directeur de l'accueil de loisirs) et prend les décisions.

Si possible, dans les mois ou les semaines qui précédent, prévoir des temps de préparation avec les enfants afin d'aborder l'organisation du mini camp (activités que vous souhaitez faire, planning repas et vaisselle...).

Il est également bien, dans la mesure du possible, d'aller découvrir les lieux et les personnes avec lesquelles vous allez travailler. Cela permettra de situer et de mieux se rendre compte de ce qui existe sur place.

Si cela est possible, ne partez pas trop loin afin de ne pas perdre trop de temps dans les transports. Prévoyez un mode de transport sur place si les activités ne sont pas à proximité du lieu d'hébergement.

Vous devez être en possession des fiches sanitaires des enfants dûment rempli avant de partir en mini camp (fiches remplies lors de l'inscription au centre).

Emporter une trousse à pharmacie plus conséquente qu'à l'habitude, ainsi qu'un cahier



d'infirmerie.

Faire la liste des numéros de téléphone d'urgence des environs de votre lieu d'hébergement ainsi que les numéros des responsables du centre de loisirs.

Bien vérifier les tentes avant de partir, ce qui veut dire les monter et pourquoi pas avec les enfants qui pourront en même temps apprendre.

Lors d'un mini camp, les règles de vie sont importantes. Bien les établir avant le départ, le mieux est de le faire avec les enfants. Cela prend énormément de temps (planning, heures de lever, du coucher, planning courses, vaisselles, rangement...).

Pour finir, dans la mesure du possible, prévoir des réunions pour informer les parents et surtout les rassurés sur l'encadrement, les lieux, les activités, les repas, la communication... .

Il est recommandé que les enfants n'aient pas trop de contact avec les parents pendant la durée du séjour sauf incident particulier.

N'oubliez pas que le but d'un mini camp et d'apprendre aux enfants de se séparer temporairement de leurs parents et inversement.